

**TOAST DE S.E.M. PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN,
A L'OCCASION DU DEJEUNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DE MONSIEUR
LE SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES ET MADAME BAN SOON TAEK**

Yaoundé, 10 juin 2010

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Madame,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir et aussi un honneur pour le peuple camerounais et moi-même d'accueillir aujourd'hui à Yaoundé Monsieur BAN Ki MOON, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies.

La présence à vos côtés, Monsieur le Secrétaire Général, de Madame BAN SOON TAEK, que mon épouse et moi-même saluons tout particulièrement, ne donne que plus d'éclat à votre visite. Soyez, ainsi que la délégation qui vous accompagne, les bienvenus au Cameroun.

La relation entre mon pays et l'Organisation des Nations Unies aux destinées de laquelle vous présidez si heureusement, est une longue histoire de confiance et d'amitié.

Ici, personne ne peut oublier que ce sont les Nations Unies qui ont tenu le Cameroun sur les fonts baptismaux de l'existence internationale. Et le fait que votre visite intervienne alors que nous célébrons le cinquantenaire de notre indépendance lui confère pour nous une importance exceptionnelle.

Pupille des Nations Unies, il était normal que le Cameroun développe avec notre Organisation commune une relation particulière.

A nos yeux, les Nations Unies sont investies de la plus haute mission qui soit : le maintien de la paix dans le monde. Le Cameroun n'a pas d'ambition plus forte que d'y contribuer dans toute la mesure de ses moyens. Tout au long des dernières décennies, il n'a cessé de l'affirmer haut et fort.

Mais il ne s'est pas borné à cela. Chaque fois que les Nations Unies, dans leurs efforts pour arbitrer des différends, désamorcer des tensions ou résoudre des conflits, ont dû s'engager, mon pays s'est rangé à leurs côtés et leur a apporté sa voix. Au-delà de ce soutien politique, il n'a pas hésité, lorsqu'il était

sollicité, à participer à diverses opérations de maintien de la paix, au Cambodge, au Kosovo, en RCA, en RDC, à Haïti, en Côte d'Ivoire et au Darfour.

Pour le Cameroun en effet, l'instance suprême en matière de sauvegarde de la paix et d'équilibre international, je le répète, est et doit être l'Organisation des Nations Unies. C'est, pour les pays comme le mien, le lieu où sont fixées les règles, où elles doivent être les mêmes pour tous, petits ou grands, et où leur observation ne doit pas souffrir d'exceptions. Je ne me dissimule pas que c'est là une vision un peu idéale, mais si l'on veut que la démocratie internationale ne reste pas un vain mot, il faudra bien, tôt ou tard, en arriver là.

Les Nations Unies sont aussi le lieu où le droit international peut permettre de trancher les différends en toute indépendance et impartialité. Le Cameroun en a fait l'expérience dans l'affaire de Bakassi où l'ONU a joué un rôle essentiel à travers les efforts que votre prédécesseur et vous-même avez faits pour parvenir à un règlement et le mettre en œuvre.

Je n'ai garde d'omettre le rôle de l'Organisation que vous dirigez, en matière de respect des droits humains, non seulement au sens habituel du terme mais aussi en ce qui concerne les droits à la santé, à l'éducation, à la culture, au travail, au développement, à la sécurité, à un environnement sain, etc.

Il serait fastidieux d'énumérer les grandes initiatives prises par les Nations Unies dans ces différents domaines. Je n'en retiendrai qu'une seule aujourd'hui parce qu'elle me semble fondamentale et qu'en Afrique elle conditionne probablement le succès de toutes les autres. Je veux parler des objectifs du Millénaire.

Lorsqu'ils ont été définis, il y a dix ans, ils ont soulevé de grandes espérances. Force est malheureusement de constater que beaucoup de retard a été pris dans leur réalisation. Même si des explications peuvent être trouvées à cette situation, il n'en reste pas moins que cette course-poursuite infernale entre l'accroissement de la pauvreté sur notre continent et les progrès du développement peut aboutir à des catastrophes si la première l'emporte sur le second. Nous aurons, je crois, à faire prochainement le point sur cette question.

En cela, il ne s'agit pas seulement d'aide ou de solidarité mais surtout d'établir entre l'Afrique et le monde développé un mode de relations qui intègre les économies africaines dans l'économie mondiale sur des bases plus équitables qu'actuellement.

Les rapports que notre continent commence à nouer avec les pays émergents montrent que cela est possible. Il conviendrait que les anciens pays

industrialisés qui sont nos partenaires traditionnels s'inspirent de ces pratiques. Je pense que les Nations Unies pourraient jouer un rôle utile pour les en convaincre. J'ai la conviction que tous les pays concernés y trouveraient avantage.

Monsieur le Secrétaire Général,

Permettez-moi de profiter de votre présence parmi nous pour dire quelques mots d'un sujet qui prend chaque jour davantage d'acuité. Il est depuis un certain temps régulièrement évoqué dans les réunions internationales, par exemple à la récente Conférence de Yaoundé sur l'avenir de l'Afrique. Il s'agit de la réforme du Conseil de Sécurité et de l'anomalie que traduit l'absence de tout représentant permanent du continent africain dans cette haute institution. J'ai le sentiment qu'un consensus est en train de se former progressivement pour réparer cette injustice.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Secrétaire Général, pour défendre cette cause et faire avancer le problème vers une solution. Je crois qu'il y va non seulement de l'intérêt des pays africains mais aussi de celui de notre Organisation commune, car tout ce qui conforte sa représentativité renforce son autorité. Je suis de ceux, vous le savez, qui place leurs espoirs dans les Nations Unies, lesquelles sont, selon moi, qualifiées pour exercer dans la gouvernance mondiale une influence désintéressée et impartiale.

Je voudrais enfin, à travers vous, remercier l'Organisation des Nations Unies pour le soutien constant qu'elle apporte à mon pays, notamment par l'intermédiaire de ses agences spécialisées représentées au Cameroun. Elles font ici un excellent travail.

Monsieur le Secrétaire Général,

Le peuple camerounais sait ce qu'il doit à l'Organisation des Nations Unies et à celui qui est à sa tête. En son nom, laissez-moi vous exprimer notre reconnaissance pour l'action persévérante et déterminée que vous menez au service de la paix et du développement.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à lever vos verres en l'honneur et à la santé de Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies et de Madame BAN SOON TAEK.

Je vous remercie de votre attention.